

Situation : avec la transition d'année et la migration de votre ENT vers la plateforme principale à compter du 20 juillet, se pose la question de la pérennité des comptes. Voici une fiche explicative des différents cas de figure :

1- Enseignants et Personnels de l'Education Nationale :

Il s'agit de la situation la plus simple. La connexion s'effectue à partir des identifiants académiques. Elle s'effectuera de manière constante par ce biais. Le changement de plateforme ne change en rien ce fonctionnement (voir la fiche 3a « *Nouvelle mire-enseignants et personnels* »)

Attention : à compter de septembre et de la reprise des alimentations, un administrateur devra rattacher de nouveau l'enseignant à sa classe (action unique sur une année scolaire, mais nécessaire chaque année pour associer l'enseignant à sa structure d'enseignement).

2- Comptes créés - Invités :

Les comptes créés (à la main) sont rattachés à la plateforme. Ils ne seront donc pas repris dans la migration, et devront, au besoin, être recréés sur la nouvelle plateforme.

3- Elèves et Parents :

Les comptes qui auront été activés en 2019-2020 sont conservés sur la nouvelle plateforme, en règle générale. Les élèves et les parents pourront se connecter en conservant leur identifiant et mot de passe personnel. A compter de la bascule dans Onde (début septembre), ils seront automatiquement basculés vers leur nouvelle classe. (voir la fiche 3b « *Nouvelle mire- élèves et parents* »)

Exceptions d'homonymie : en cas d'homonymie sur une même plateforme, le paramétrage technique génère automatiquement un identifiant différent grâce à un chiffre (ex : laurent.durand / laurent.durand1).

Depuis mars et la mise à disposition de l'ENT pour toutes les écoles qui n'en étaient pas dotées, le fonctionnement sur deux plateformes séparées pouvait sans problème permettre à un laurent.durand de se connecter sur la plateforme enthdf (qui correspondait jusqu'alors aux écoles du Bassin Minier) et à un laurent.durand de se connecter sur ecoles5962.

Avec la fusion, les homonymes arrivant verront leur identifiant évoluer.

Aucun problème pour les personnes qui n'avaient pas activé leur compte (changement d'identifiant mais transparent pour elles, elles recevront le « bon identifiant » au moment de la transmission des comptes.

Il restera quelques comptes concernés, pour avoir activé leur compte en 2019-2020 et se retrouvant en situation d'homonymie sur la nouvelle plateforme.

Nous verrons à établir une information pour ces personnes identifiées le moment venu.

4- Situation particulière des CM2 2019-2020 :

Les équipes techniques ont travaillé pour permettre une fusion des comptes CM2 à partir des INE et en vue du passage au collège. Il s'agira donc d'un nouvel annuaire mais cela sera transparent pour l'élève : en sixième, l'élève qui aura activé son compte en 2019-2020 conserve ses identifiants de connexion.

5- Situation des nouveaux comptes pour 2020-2021 (petite section, nouvelle fiche sur le périmètre...) :

Pour les élèves qui apparaissent sur le périmètre (arrivée ou première inscription à l'école), et leurs parents, il faudra leur remettre les identifiants à compter de la reprise des alimentations, comme pour toute personne qui ne se serait pas connecté sur l'ancienne plateforme.

Si les parents de ces néo-élèves sont déjà parents d'enfants scolarisés sur le périmètre, et que l'inscription dans Onde est correct en termes de rattachement de la fiche parent, il n'y aura pas de nouveau compte mais l'élève sera rattaché sur la fiche existante.

S'il s'agit d'un élève arrivant mais qui disposait déjà de l'ENT académique dans son ancienne école, ses parents et lui-même conservent leur compte (remettre les identifiants simplement s'ils ne se sont jamais connectés jusqu'alors).